



Licenciement / démission, j'aimerais savoir ce qu'il en est

Par **Protez**, le **21/04/2010** à **18:07**

Bonjour,

Suite à 3j d'absences (*les 01, 03 et 05/03/10*) et à une demande de vacances d'une semaine faites le matin même (*le 08/03/10*) par sms, je reçois une L.R (*le 13/03/10*) me stipulant une mise à pied de 5j à compter du 15/03/10, accompagnée d'une procédure de licenciement (rendez vous le 22/03/10) pour absences injustifiées. Je contacte mon patron le 22 pour lui stipuler que je ne viendrais pas au rendez vous et ne suis pas retourné à mon bureau depuis (*en effet, je pensais être mise à pied jusqu'à un licenciement pour faute grave*).

Le 31/03/10, je reçois une autre L.R me stipulant que je suis considéré comme démissionnaire (*chose que je n'ai jamais signé, stipulé ou même envisagé*) ca je ne suis pas retourné travailler depuis le 22/03/10, sans aucune lettre ou même appel pour me demander de retourner à mon poste (*alors que je l'ai contacté, moi, le 22/03/10 à midi pour lui indiquer que je ne viendrais pas au rendez vous, il ne m'a rien dis pour ma matinée d'absence*). je répond donc à ceci par une L.R (*que mon patron a reçu le 09/04/10*) lui indiquant que je ne suis pas démissionnaire, et lui demandant de m'informer sur la suite des évènements (*quoi faire pour le licenciement, chèque de salaire, ..*). Depuis, je n'ai aucune nouvelle.

Ma mère me conseil de retourner à mon bureau et de travailler comme ci de rien n'était (je n'y suis pas aller depuis le 15/03/10)

Pourriez vous m'indiquer quoi faire et quels sont mes droits?

Puis-je le poursuivre au prud'homme s'il me considère comme démissionnaire?

En vous Remerciant d'avance,

Protez

P.S: **[s]Sujet résolu[/s]** (n'ayant pas trouvé de lien "sujet résolu" je me permet de le notifier ici même ^^)